

**MAIRIE
D'
ASCROS**



06260 ASCROS

☎ 04.93.05.84.21
Télécopie :
04.93.05.68.24

ASCROS, le 31 Juillet 2021

Compte-rendu de la Réunion en Mairie d'ASCROS, du Conseil Municipal

Du Mercredi 28 Juillet 2021

Président : Vincent GIOBERGIA.

Elus présents : AUTHIE Eddie, BAILET Patrick, CANTIELLO Raffaele, CHENET Florian, DILMI Henri, GIOBERGIA Vincent, HAMES Nicole, PACCINO Charles avec procuration à AUTHIÉ Eddie, RAYBAUD Alain, SGARRONI Alain, VALTIER Jean-Luc.

Secrétaire de séance : Nicole HAMES, désignée à l'unanimité.

=====

Ordre du Jour : Épicerie communale : apprenti du gérant et changement de convention ; Appartements communaux ; Nouvelle chaufferie École/Mairie ; Festivités de l'été : Fête Patronale, Soirées Estivales, Groupe musical « Johnny Halliday », et autres animations (cinéma) ; Divers.

0) Ouverture de la séance à 16 heures :

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID, le Conseil Municipal s'est tenu conformément aux dispositions gouvernementales en vigueur (distanciements, protections...).

Mesures sanitaires : selon l'information du Docteur POPA, communiqué du Maire à diffuser avec un rappel des règles sanitaires à respecter :

- Port du masque non obligatoire, mais fortement recommandé dans les lieux clos ;
- Règles de distanciation à respecter en tous lieux.

-Remarque de M. Florian CHENET : Présence au Conseil Municipal plus difficile à assurer en semaine que durant le week-end. M. le Maire prend cette remarque en compte tout en expliquant l'urgence et l'importance, par rapport à l'Épicerie communale.

Approbation du Compte-rendu de la séance du 10 Juillet 2021.

1) Épicerie communale :

Monsieur Grégory FAUVEL a repris la Boulangerie-Épicerie à son propre compte (courrier du 03/07/2021) depuis le départ de M. Didier BILLEY, (mail du 08/06/21). M. Ryless BEKAR est en apprentissage de formation Boulangerie, depuis le 02/03/2021, avec M. BILLEY en Maître de stage.

-Après délibération, et entrevue(s) des 2 parties, il a été décidé la prise en charge par la Mairie d'ASCROS, des salaires du mois de mai et juin 2021 de M. Ryless BEKAR apprenti de la société BILLEY FAUVEL, non payés à ce jour par l'employeur, la trésorerie de la société étant vulnérable.

Monsieur Grégory FAUVEL restera redevable à la Mairie d'ASCROS, des sommes versées directement à M. Ryless BEKAR.

Vote : Pour, à l'unanimité

-M. Ryless BEKAR a remis les clés de l'appartement communal qu'il occupait au-dessus de l'Épicerie, à M. le Maire.

- Four communal à nettoyer et faire suspendre le contrat EDF ;
Fermer le four et remettre les clés à la Mairie.

-Une nouvelle convention sera faite, par la suite, avec M. Grégory FAUVEL.

2) Appartements communaux :

-Demande de logement par M. et Mme DROUARD Cédric et Yana, actuellement en INDONÉSIE, de profession hôtelière, qui souhaitent revenir en France, et en particulier en zone de montagne, avec leurs deux enfants Guillaume et Louise, scolarisables à l'école d'ASCROS. Ces personnes ont été rencontrées en visioconférence le 20/07/2021 par la Municipalité.

-Finalisation du Parking de Rourebel avec marquage au sol pour déterminer règlementairement les stationnements. Un marquage sera fait également le long de la RD27 au Village.

Société la moins chère retenue : AZUR ROUTE pour un montant total de 1 104,00 euros TTC.

Vote : Pour, à l'unanimité

-Doléances liées aux conditions d'habitation de M. et Mme JAECK :

Le poulailler diffuse des odeurs ;

Voitures à enlever et à faire contrôler par la Gendarmerie ;

Service d'hygiène et assistance sociale pour les aider à gérer leur intérieur et leur extérieur ;

Encombrement des parties communes et locatives ;

Jardin non entretenu : convention à revoir.

-Monsieur Patrick BAILLET, Conseiller Municipal, a adressé un mail au conseil Municipal concernant le stationnement difficile à Rourebel.

3) Comité des Fêtes d'ASCROS :

En raison du prochain remplacement de la chaufferie École/Mairie, le Comité des Fêtes d'ASCROS est obligé de libérer le local dont il disposait à côté du local communal du réservoir de fuel.

Également, la cave qui leur est mise à disposition par M. PASSERON sera récupérée au mois de septembre 2021 par les propriétaires pour faire des travaux au niveau des planchers.

Provisoirement la commune leur met à disposition un des abris à containers d'ordures ménagères, sous la cour de l'école.

⇒ Demande urgente pour trouver un local leur permettant d'entreposer leur matériel et marchandises en sécurité.

Voir avec les différents propriétaires de la commune pour trouver un local (Hôtel Musso, M. Sébastien RAYBAUD, Mme Murielle IBERTI...).

M. le Maire propose de faire étudier un projet avec la CCAA pour faire creuser sous la deuxième cour d'école et pouvoir récupérer un local fermé (de type garage/entrepôt).

4) Festivités de l'été :

Saint-Donat 2021 □ Samedi 7 Août :

- Messe à 16 heures ;
- Dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 17 heures ;
- Discours de M. le Maire à 18 heures ;
- Apéritif d'Honneur offert par le Comité des Fêtes et la Municipalité d'ASCROS ;
- Pas de festin organisé par le Comité des Fêtes.

-Achat par la commune d'un thermomètre digital frontal pour un contrôle sanitaire des personnes lors des rassemblements publics.

16) Divers :

-Courrier de M. Jean-Paul DAVID, Président de l'ADM06, Maire de Guillaumes, qui fait part de l'octroi d'une subvention de 49 192,00 euros à la commune d'ASCROS, dans le cadre de la restitution des dons numéraires des communes et intercommunalités de FRANCE, après la Tempête Alex, et le classement en CAT-NAT de la commune.

Cette subvention est affectée à la remise en état de la Route de Champ de Rousset, selon le dossier déposé par la commune d'ASCROS.

-Subventions Départementales reçues :

16 520,00 euros pour le ravalement de la façade de l'immeuble communal de Rourebel ;
1000,00 euros pour le spectacle « Cinéma de plein air » sur la Place du Village.

-M. le Maire a suggéré aux Conseillers Municipaux de trouver un emplacement ou une rue afin de rendre hommage à M. Césaire AUBÉ.

-Demande de subvention par Monsieur Thierry VELU, Président du Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF - Sapeurs-Pompiers Humanitaires), dans le cadre des inondations en Europe, et récemment en BELGIQUE.

La commune d'ASCROS accorde une subvention de 100,00 euros.

Vote : Pour, à l'unanimité

L'ordre du jour ayant été épuisé, Monsieur Le Maire procède à la clôture de la séance à 19 heures 45, en saluant et en remerciant toute l'Assemblée.

M. Le Maire,
Vincent GIOBERGIA

